

#	Actions prioritisées	Mise en action 2018
<b>Orientation 1: Développer un milieu de vie de qualité, de partage et de</b>		
22	Aménager des sentiers pédestres et pistes cyclables, faciles d'accès et connectés aux réseaux limitrophes; prévoir les infrastructures et un aménagement qui favorise leur utilisation et la sécurité des cyclistes.	Des propriétaires ont été approchés afin d'obtenir les autorisations requises afin de faire passer la piste cyclable chez eux. L'entreprise Rogers a également été approchée afin de faire passer la piste cyclable sur leur terrain. Nous avons obtenu une entente verbale avec Rogers. Un sentier a été aménagé au parc Pomerleau.
<b>Orientation 2: Stimuler le dynamisme économique du territoire</b>		
24	Créer un organisme de développement économique (ODE Ascot Corner) pour planifier et dynamiser la croissance économique du territoire, notamment de l'artère commerciale de la route 112.	Nous avons regroupé les membres du PAI 2 ainsi que plusieurs entrepreneurs de la municipalité afin de créer le comité de développement économique. Nous avons fait une rencontre afin de déterminer les priorités pour dynamiser la croissance économique du territoire, notamment de l'artère commerciale de la route 112.
29	Avec la collaboration de l'organisme de développement économique, réaliser une étude pour identifier le potentiel de croissance du parc industriel, les terrains disponibles ou potentiellement disponibles, le type d'industries à solliciter et les besoins en infrastructures pour les accueillir.	Une étude a été réalisée par les étudiants de l'université McGill dont l'un des objectifs était d'obtenir des recommandations sur comment rendre la route 112 plus sécuritaire et plus attrayante pour les commerces.
32	Identifier des mesures incitatives et promouvoir les facilités qu'offre Ascot Corner pour attirer les nouvelles entreprises, de toutes tailles et les travailleurs autonomes.	Le comité de développement économique a émis des recommandations afin de faciliter l'implantation de nouvelle entreprise sur le territoire. (Par exemple: condo industriel construit par la municipalité, réduire la limite de vitesse sur la route 112, développer le secteur en arrière du nouveau garage municipal). Une étude a été réalisée par la firme EXP afin de déterminer le potentiel du terrain en arrière du nouveau garage municipal. L'étude a révélé que le développement à cet endroit n'est pas rentable économiquement vs les coûts pour aménager le terrain.
<b>Orientation 3: Se doter d'infrastructures adéquates, accessibles et plus</b>		
33	Finaliser les négociations en cours avec le MTQ pour le raccordement des pistes cyclables avec les autres municipalités environnantes (voie ferrée).	La municipalité a continué les démarches dans le dossier, par contre, au courant de l'année 2018, le MTQ a émis un moratoire afin d'interdire tout nouveau démantèlement de la voie ferrée. Un coordonnateur de projet a été embauché par la MRC afin de faire avancer le dossier plus rapidement.
34	Évaluer le potentiel d'offrir un programme de taxi bus, en alternative à certains circuits d'autobus pour répondre plus largement à la demande de transport collectif (Offre intermodale et espace de stationnements incitatif).	Des affichages sur le site Internet et sur les panneaux d'affichage ont été réalisés afin de communiquer l'information au citoyen. De plus, des communications papier ont été distribuées aux citoyens.

Court terme